



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

56^e Séance tenue le 26 mai 2014 à 17 h

Maison du Citoyen, salle de Gatineau, 1^{er} étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M^{me} Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (n° 14)

M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (n° 2)

M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (n° 16)

M. David Reford, citoyen, producteur agricole

M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M^{me} Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole

Personnes-ressources :

M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement

M. Pierre-Luc Caron, analyste en architecture et en urbanisme

Période de questions :

M^{mes} Marie, Joan et Claudette Williams et M. Doug Russel, personnes intéressées au dossier 15, chemin Dufresne

M. Yvon Boucher, accompagnateur

ABSENCES :

Membre :

M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 45

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014
4. Signature du procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014
5. Suivi du procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

6. Tableau des suivis
7. Date de la prochaine assemblée
8. Période de questions des citoyennes et citoyens
9. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 15, chemin Dufresne
10. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 319, chemin de Bellechasse
11. L'abondance de déchets dans la zone agricole
12. Sécurité routière et producteurs agricoles, chemins de la Montagne et Cook
13. Sujets divers
14. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014

Le procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014

Le procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014 est signé par la présidente.

5. Suivi du procès-verbal de la 55^e séance tenue le 24 mars 2014

On remet aux membres un dépliant présentant la démarche pour obtenir les services du conciliateur-arbitre (inspecteur agraire) dans les cas de mésententes avec des voisins (fossé mitoyen, fossé de drainage ou de découvert). On mentionne que cette information a été transmise à M. Réginald Regout et, qu'à ce jour, aucune demande d'intervention du conciliateur-arbitre n'a été déposée au Centre de services d'Aylmer par ce dernier.

On indique que les responsables des différents marchés publics (existants et projetés) ont accepté l'invitation de rencontrer le CCA lors de la prochaine rencontre prévue le 16 juin.

6. Tableau des suivis

On donne quelques informations sur les suivis des dossiers suivants :

- 2042, chemin de Montréal – La Ville appuie la demande et la CPTAQ émet une orientation préliminaire négative relativement à la demande d'agrandissement du terrain de camping;
- 171, chemin de Bellechasse – La Ville appuie la demande d'implanter une résidence. La CPTAQ ne s'est pas encore prononcée.

On explique que l'on peut retrouver toutes les décisions ou orientations de la CPTAQ sur son site internet. De plus, toutes les correspondances de la CPTAQ sont transmises aux Divisions de l'urbanisme des secteurs concernés.

7. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 16 juin 2014.

8. Période publique de questions des citoyennes et citoyens – 18h35

Arrivée de M^{mes} Marie, Joan et Claudette Williams et de MM. Doug Russel et Yvon Boucher.

M^{mes} Marie, Joan et Claudette Williams et M. Doug Russel intéressés au dossier 15, chemin Dufresne ainsi que M. Yvon Boucher, ancien président du Comité consultatif agricole de la Ville de Gatineau, s'adressent au CCA afin de demander leur appui dans leur démarche auprès de la CPTAQ. M. Boucher se fait le porte-parole de la famille Williams, et ce, entend qu'ancien président du CCA et de sa familiarité de la LPTAAQ.

- Le problème provient d'une erreur d'un arpenteur-géomètre qui a omis d'enregistrer les deux propriétés dans le laps de temps prévu par la loi lors de l'entrée en vigueur de la LPTAQ;
- Il y a toujours eu deux comptes de taxes, l'un concernant la maison et l'autre pour la terre;

- Croyant que les deux entités (résidence et terre) étaient dissociables, M. feu Williams a légué à son épouse (Claudette) la résidence et la terre à cette dernière et ses deux sœurs (Marie et Joan). Lors des enregistrements notariés des deux entités suite à la vente de la terre, la CPTAQ a signifié qu'une autorisation était nécessaire;
- Des améliorations à la terre ont été apportées afin d'agrandir les superficies agricoles (apports de terres). La séparation de la maison à la terre ne portera pas préjudice à la terre, car cette dernière demeurera en zone agricole décrétée et la Ville protège la zone agricole;
- M^{me} Claudette Williams désire garder sa maison et demande l'appui de la Ville dans sa démarche auprès de la CPTAQ.

Départ de M^{mes} Marie, Joan et Claudette Williams et de MM. Doug Russel et Yvon Boucher.

9. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 15, chemin Dufresne – Permettre l'aliénation d'une propriété afin de vendre une partie de la terre agricole – District électoral de Bellevue – Sylvie Goneau – Pierre-Luc Caron*

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés, notamment, sur :

- Même s'il y a deux comptes de taxes et plusieurs lots cadastraux, la CPTAQ considère le tout comme une seule entité;
- Le SUDD fait une recommandation en vertu des orientations de la Ville (schéma d'aménagement et programme de développement agricole);
- On déplore la situation.

R-CCA-2014-05-26 / 02

Que ce Comité recommande au conseil de ne pas appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec au 15, chemin Dufresne afin de permettre l'aliénation d'une propriété afin de vendre une partie de la terre agricole.

ADOPTÉE

10. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 319, chemin de Bellechasse – Utiliser la propriété à une fin autre que l'agriculture dans le but de régulariser un salon de massothérapie – District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital – Gilles Carpentier

R-CCA-2014-05-26 / 03

Que ce Comité recommande au conseil de ne pas appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec au 319, chemin de Bellechasse afin d'utiliser la propriété à une fin autre que l'agriculture dans le but de régulariser un salon de massothérapie.

ADOPTÉE

11. L'abondance de déchets dans la zone agricole

Plusieurs débris retrouvés dans les cours d'eau et des terres agricoles sont exhibés (essentiellement des contenants de restaurations rapides). Ces débris rejetés dans la nature causent plusieurs inconvénients aux producteurs et peuvent être nocifs pour les animaux. On demande qu'une sensibilisation des consommateurs soit mise en place afin d'enrayer la problématique.

On propose une journée de sensibilisation pour une cohabitation entre les producteurs agricoles et les urbains. Plusieurs formules sont évoquées. Une validation auprès des Services de l'environnement et des Communications sera faite afin d'évaluer l'opportunité d'organiser une action en ce sens.

12. Sécurité routière et producteurs agricoles, chemins de la Montagne et Cook

On réitère les problèmes de partage des routes, en milieu agricole, entre les producteurs agricoles qui se déplacent lentement avec la machinerie agricole et les autres utilisateurs (autos, camions et vélos). On demande qu'une signalisation soit mise en place, tels des panneaux de signalisation ou encore un lignage de couleur verte permettant aux non-agriculteurs de reconnaître le milieu agricole et de les forcer à être plus vigilants. On déplore le manque de connaissance des signaux gestuels habituellement utilisés pour signifier certains déplacements (ex. tourner à gauche).

On convient d'adresser la problématique à la Division de la circulation et sécurité routière du Service des infrastructures afin d'obtenir une signalisation sous forme de panneaux signalétiques informant les utilisations du réseau routier de la présence de la machinerie agricole.

13. Sujets divers

Aucun

14. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 15